

Les crédits

Je tiens à souligner le travail acharné et le dévouement de ces femmes qui ont lutté et qui luttent toujours afin que l'égalité entre les personnes, les hommes et les femmes, puisse un jour devenir réalité.

J'aimerais souhaiter à toutes les Québécoises, à toutes les Canadiennes et plus particulièrement à mes concitoyennes de Laval—Centre une très bonne fête. Je les assure de mon appui indéfectible à la promotion et à la défense de leurs droits parce que le travail n'est pas fini, bien loin de là.

La situation économique des femmes au Canada comme au Québec est tragique. Les effets dévastateurs de la pauvreté, ce fléau qui affecte de plus en plus notre société soi-disant développée, affligent les femmes au premier chef.

• (1510)

La situation est encore plus tragique chez les familles monoparentales dont le parent est une femme. Les familles monoparentales subissent plus que quiconque les effets pervers de la crise économique actuelle.

Le portrait que l'on peut brosser de la situation qui a cours est plutôt sombre. Les statistiques et les colonnes de chiffres alignées démontrent bien l'ampleur de la situation. Ces chiffres ne peuvent cependant pas démontrer toute la détresse dans laquelle se retrouve de plus en plus ces familles, ces femmes qui luttent pour leur survie et pour celle de leurs enfants. La crise économique aidant, le gouvernement part en guerre, mais au lieu de cibler la pauvreté, il cible les pauvres.

Le récent discours sur le Budget et le projet de réforme des programmes sociaux en est un exemple patent. Le gouvernement semble rester insensible à la situation de ces centaines de milliers de femmes pilier de famille, qui ont bien peu de chance de s'en sortir sans l'appui de l'État.

C'est d'ailleurs souvent par nécessité économique que bon nombre de ces femmes travaillent à l'extérieur. C'est pour assurer leur survie que ces femmes, responsables de famille monoparentale, requièrent l'aide gouvernementale. Selon les dernières données statistiques disponibles. . .

[Traduction]

Mme Wayne: Je suis désolée d'interrompre la députée, mais j'aimerais poser une question à madame la Présidente.

Madame la Présidente, j'ai attendu l'occasion de poser une question pendant toute la période des questions. Je n'ai pas pu poser une question à la Chambre depuis que j'ai été élue. Vous aviez dit. . .

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je suis désolée, mais j'estime qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Je signale à la députée qu'elle a fait une déclaration, qu'elle était la huitième sur la liste des députés souhaitant poser une question et que nous ne nous sommes pas rendus à la huitième personne. J'ai fait tout mon possible pour que le plus grand nombre de personnes puissent poser une question aujourd'hui. La période des questions a même duré près de cinq minutes de plus. Je suis désolée, mais j'ai fait tout ce que j'ai pu. Je ne crois pas que nous

devrions interrompre le débat. La députée aurait pu attendre la fin de l'intervention de sa collègue.

[Français]

Mme Dalphond—Guiral: Madame la Présidente, selon les dernières données statistiques disponibles, au Québec, en 1991, le total des familles était de 1 883 140. De ce nombre, 268 000 familles étaient monoparentales, et 82 p. 100 de ces familles ont à leur tête—je vous le donne en mille—une femme.

Au Canada, la situation est sensiblement la même, puisque, selon Statistique Canada, une famille sur sept est une famille monoparentale. Les femmes chefs de famille monoparentale sont plus susceptibles que les autres de vivre dans la pauvreté que les personnes vivant dans tout autre type de famille: près de 62 p. 100 des mères soutiens de famille vivent sous le seuil de la pauvreté. En 1990, les familles monoparentales dont le parent était une femme avaient le plus faible revenu moyen, soit 26 906 \$—et on parle ici, bien sûr, de revenu brut—comparativement à 42 935 \$ pour les familles monoparentales dont le parent était un homme. L'incidence de la pauvreté sur les familles monoparentales ayant une femme à leur tête est évidente. En deux ans seulement, ces familles ont subi une baisse de revenu de près de 3 000 \$.

Les mères seules doivent souvent assumer l'entière responsabilité du bien-être physique, émotif et matériel de leurs enfants. Cette réalité explique d'ailleurs la tendance observée tout récemment qui indique une modification importante dans la composition du tissu social canadien et québécois.

• (1515)

Pour Statistique Canada, l'expérience monoparentale découle la plupart du temps, qui l'eût cru, de la dissolution d'un mariage à la suite de laquelle la garde des enfants est confiée, chose étonnante, à la mère. Ces mères seules sont souvent plus jeunes et leur niveau de scolarité est moins élevé que celui des pères, chefs de famille monoparentale. Ces jeunes mères devront renoncer aux études pour travailler et ainsi soutenir financièrement leur famille, se privant ainsi de la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi de qualité et par conséquent l'espoir d'un travail mieux rémunéré. Elles se retrouvent donc confinées dans des emplois de catégorie très basse.

Selon le Comité canadien d'action sur le statut de la femme, un nombre consternant de femmes chefs de famille monoparentale sans emploi vivaient avec un revenu d'à peine plus de 12 000 \$ brut par année. Ce sont des données de 1991. C'est largement, tout le monde en conviendra, au-dessous du seuil de la pauvreté.

La presque totalité des revenus de ces femmes provenaient de l'État, sous forme d'allocations familiales, d'assurance-chômage, d'aide sociale, de pensions de retraite et d'autres prestations.

La pauvreté est un cercle vicieux, dont il est bien difficile de s'extraire sans aide extérieure, particulièrement si on est une femme, particulièrement si on est un chef de famille et que l'on doit travailler pour assurer notre survie et celle de nos enfants. Ce que ces femmes ont le plus de chance de trouver, ce sont des emplois sous-rémunérés. Elles sont les victimes toutes désignées de la précarisation de l'emploi et de la parcellisation